PORT DEPARTEMENTAL DE PENERF-DAMGAN

Conseil portuaire du 09 novembre 2022

Relevé des avis en complément du dossier expédié avec la convocation

Présents :

Président du Conseil Portuaire :

M GUIHARD Alain, Conseiller départemental,

Représentants du Concessionnaire :

M FLINOIS Claude

M GRAINZEVELLES Michel

M TRICHET Jean-Jacques

Représentant du Conseil Municipal de Damgan :

Mme ADAM LEVACON Brigitte

Représentants des personnels concernés par la gestion du Port

- Membre du personnel départemental

M NOEL Franck, Direction des Espaces Littoraux et des Activités Maritimes

- Membre du personnel du concessionnaire

Mme LEBIGOT Christelle, Directrice générale des services de la mairie de Damgan

Représentants des Usagers du Port

au titre de la Plaisance :

Usagers désignés par le CLUPIPP :

M BRISE Gilles

M ANGOULVANT Philippe

M CHEVALIER Eric

Usagers désignés par le Président du Conseil Départemental

M MAURY André le Président de la station SNSM de Damgan

M LE PEHUN Michel

Invités :

M. LABESSE Jean-Marie, Maire de la commune de Damgan

M DEVYS Arnauld, Directeur Adjoint de la Compagnie des Ports du Morbihan

M GUENEZAN Enguerrand, Responsable du port de Pénerf-Damgan

M MAJOR Jérome, représentant des affaires maritimes

Le texte qui suit résume l'essentiel de ce qui s'est dit au cours du conseil portuaire sans reprendre les éléments figurant dans le dossier expédié avec la convocation.

PREAMBULE :

M GUIHARD, Président du conseil portuaire souhaite la bienvenue à l'assemblée, après un appel, M GUIHARD constate que le quorum est atteint à 10/15.

Sans remarques sur le relevé d'avis du dernier conseil portuaire, M GUIHARD passe la parole à M DEVYS pour présenter l'ordre du jour.

1. INTRODUCTION

M DEVYS présente la Compagnie des Ports du Morbihan, fait un rappel sur les travaux réalisés au printemps, l'évolution du port, de ses infrastructures, des services mis en place et de la nouvelle équipe.

Durant cette présentation, les questions suivantes sont posées :

M MAURY : félicite et remercie le personnel du port qui a toujours été très disponible pour faciliter toutes les actions de la SNSM.

M ANGOULVANT : Pourquoi abattre les arbres sur le port de Pénerf ? (en référence au projet de requalification des abords de Pénerf)

M DEVYS explique que ce projet lien ville/port de Pénerf est en cours d'élaboration, un COPIL a été formé sous la direction du maire de Damgan. Aujourd'hui, seuls des grands principes de circulation et de stationnement ont été posées. En aucun cas ils n'impliquent une décision de couper ou non des arbres de front de mer

M ANGOULVANT : limiter Pénerf à un accès piétonnier risque de gêner les commerçants.

M LABESSE précise que la piétonisation de Pénerf n'est pas à l'ordre du jour.

M BRISE : avez-vous les chiffres de fréquentation de la cale de mise à l'eau, les analyses, l'investissement pour le futur accès de la cale ?

M DEVYS : les chiffres de fréquentation de la cale sont moins élevés que l'année dernière pour la cale de mise à l'eau du fait de l'avarie des bornes en début de saison, qui a obéré tout comptage fiable cette année. Pour le reste, cela concerne le projet lien ville/port.

M BRISE : le WC dans les sanitaires coté plaisanciers est trop petit.

M DEVYS : les espaces dans les sanitaires ont été optimisés au maximum pour avoir un accès PMR.

M ANGOULVANT : si le niveau des fondations des sanitaires avait été rabaissé, il n'y aurait pas eu de passerelle pour l'accès PMR sur la voie publique devant les WC.

M DEVYS : sauf à refaire totalement le bâtiment, il n'était pas possible de prévoir un sol plus bas afin de respecter les pentes d'écoulement des eaux usées. Le coût n'aurait pas été le même.

2. SITUATION, BILAN D'ACTIVITE ET EVOLUTIONS

M DEVYS présente l'activité de la saison.

Durant cette présentation, plusieurs questions et remarques sont posées par l'assemblée :

M MAJOR : les corps-morts ont-ils été vérifiés ? comment l'entreprise qui fait les révisions des mouillages opère-t-elle ? passage vidéo ou photos ?

M DEVYS : oui les contrôles ont lieu tous les ans, par l'entreprise Kerlann Marine, qui procède à une mesure des différents éléments de chaque mouillage. Il n'y a pas de photos ni de vidéos.

M MAURY : le problème d'éclusage à Arzal a-t-il favorisé l'augmentation du nombre d'escales dans la rivière de Pénerf.

M DEVYS : non cela ne représente qu'un petit pourcentage des escales.

M MAURY : est-il vrai qu'il faut un bateau pour s'inscrire sur la liste d'attente ?

M DEVYS : non, vous pouvez vous inscrire sans même en avoir, il faut juste connaître la longueur pour intégrer la bonne catégorie de liste.

M MAJOR : la DDTM souhaiterait être mis au courant des dates de montage et de démontage des pontons.

M. GUENEZAN : c'est bien noté

3. INVESTISSEMENTS

M DEVYS présente les réalisations 2022 et les futurs projets.

Durant cette présentation, plusieurs questions sont posées par l'assemblée :

M BRISE : l'étude de requalification est-elle finie ? y a-t-il des plans ?

M DEVYS : non, l'étude est en cours, le plan présenté est un plan général de travail, l'étude ne donne pas de détails sur celui-ci. Se sera à l'ordre du jour d'un prochain COPIL.

M BRISE : même question pour l'étude de réfection de la cale ?

M DEVYS : c'est aussi une étude en cours, qui déterminera si l'état des désordres est de l'ordre structurel ou non.

M ANGOULVANT : il y a un problème avec toute la ferraille qui traine partout le long de la côte (anciens parc ostréicoles…), normalement tout doit être remis en état. Qu'en est-il ?

LABESSE précise qu'ils ont un partenariat avec la DDTM pour le nettoyage, certaines zones ont déjà été nettoyées il y a quelques années mais que c'est un travail de longue haleine.

M MAJOR : la DDTM octroie des concessions de stockage pour récupérer les déchets des conchyliculteurs. C'est un travail long.

M BRISE : qu'en est-il du projet de désenvasement du port ?

M DEVYS : nous sommes ici sur une échéance plus longue. Dans un premier temps, nous allons étudier les effets de la remise en place de la chasse sous la cale.

4. PROJET TARIFS 2023

M DEVYS présente les nouvelles grilles tarifaires pour 2023.

Durant cette présentation, la question suivante est posée dans l'assemblée :

M TRICHET : l'augmentation concerne-t-elle les ZMEL aussi ?
M DEVYS : non, pour les ZMEL il y aura un conseil des mouillages sur le mois de janvier.

M GUIHARD soumet ensuite le projet d'évolution des tarifs à l'avis du conseil portuaire : **avis favorable à l'unanimité.**

5. BUDGET 2022-2023

M DEVYS présente l'annexe IV, la feuille de route.

Durant cette présentation, plusieurs questions et remarques sont posées par l'assemblée :

M TRICHET : dans la section, ZMEL les chiffres ne changent pas, quel en est la raison ?
M DEVYS : il y a dans les ZMEL beaucoup d'abandons, il y a moins de contrats d'emplacement tous les ans. Les chiffres risquent encore de diminuer.

M MAJOR remarque qu'il y a des diminutions dans les ZMEL en général et que c'est préoccupant.

M GUIHARD soumet ensuite les budgets à l'avis du conseil portuaire : **avis favorable à l'unanimité.**

6. QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

L'ordre du jour étant épuisé, M GUIHARD remercie les participants pour leur implication dans la vie du port puis lève la séance.

Le Président

M GUIHARD